Retraite : la reconquête !

« *Nous en avions pris l'engagement : l'adoption fin 2010 de la loi réformant les retraites ne mettrait pas fin à notre combat.* » Ainsi débutait l'allocution de Bernard Thibault devant 6 000 participants réunis à l'occasion d'un grand meeting national de la CGT sur les retraites le 31 janvier dernier.

Avec cette initiative, la CGT entendait bien remettre à l'ordre du jour un dossier sensible pour les salariés et les retraités de notre pays, mais également dans toute l'Europe, comme vous pourrez le constater dans les pages qui suivent.

La réforme de 2010 n'a rien réglé, au contraire, et la dégradation de la situation s'accélère pour les retraités actuels et futurs.

Un sondage effectué en ce début d'année montre d'ailleurs que l'inquiétude grandit dans la population sur la question des retraites : « *Seulement 19 % des Français sont confiants quand ils pensent à la retraite contre 25 % en 2011 et 26 % en 2008.* »

La CGT ne veut pas en rester là. Elle a décidé d'engager une nouvelle bataille pour reconquérir l'ouverture des droits à la retraite à 60 ans, de bons niveaux de pension et pour obtenir la reconnaissance de la pénibilité.

C'était d'ailleurs les thèmes principaux du meeting qui ont pu être développés par les différents intervenants, et devant l'ensemble des candidats de gauche, ou leurs représentants, à l'élection présidentielle. Les responsables des partis de gauche et ceux des groupes parlementaires de gauche étaient également présents.

Ils ont pu entendre la détermination non seulement des intervenants, mais de l'ensemble des participants, à engager cette nouvelle campagne offensive de la CGT.

On le sait d'expérience, en période de campagne électorale, à plus forte raison pour les élections présidentielles, tout est fait pour étouffer les questions les plus importantes pour notre pays : l'emploi, la politique industrielle, les droits des travailleurs, les salaires, les services publics, la protection sociale dont la retraite.

Les médias s'en donnent à cœur-joie pour reprendre en boucle la dernière petite phrase assassine de tel ou tel candidat.

En revanche, ils relèguent au second plan, voire ils ignorent complètement, ce qui a à voir avec les vraies préoccupations du monde du travail, de toute la société.

Ainsi, le meeting du 31 janvier a-t-il fait l'objet d'une quasi-censure, ne donnant lieu qu'à quelques secondes d'antenne lors des journaux télévisés du soir.

Comble de l'ironie, certains, du côté des radios ou de la presse écrite, sont allés jusqu'à donner la parole à des responsables d'autres organisations, plutôt qu'à la CGT elle-même, pour commenter le meeting…

Si vous n'étiez pas au Zénith ce jour là, ou bien dans un des nombreux lieux où le meeting était retransmis, si vous n'avez pas accès à la presse syndicale, vous ne saurez rien de ce qui s'est dit le 31 janvier au Zénith de Paris.

Avec les pages qui suivent, gageons que vous pourrez vous faire votre propre opinion sur l'importance de l'événement.

60 ans
Reconnaissance
de la pénibilité
Bon niveau de pension
Pour bien la vivre

Ils ont déclaré...

(Extraits)

Eric Aubin – membre de la Commission exécutive confédérale – en charge du dossier Retraite

« La CGT a décidé lors du Comité confédéral national les 7 et 8 novembre dernier de créer l'évènement en ce début d'année 2012 avec ce meeting national à Paris. »

« Nous entendons par cette initiative remettre le dossier des retraites en débat, conformément aux vœux exprimés par 78 % des français dans un sondage Ipsos de novembre 2011. »

« Les plans d'austérité à l'œuvre dans les différents pays de l'Union Européenne, visant à répondre aux injonctions des agences de notations et des marchés financiers, marquent des reculs considérables en matière de droits à la retraite. Report de l'âge du départ en Italie, en Allemagne, en Pologne, en Espagne, en France et dans bien d'autres pays … baisses du niveau des pensions en Grèce, au Portugal etc. »

« Dans aucun de ces pays la réponse ne s'est fait attendre et partout la riposte s'est organisée. Que ce soit hier encore en Belgique, en Roumanie, en Allemagne, en Bulgarie, en Italie, en Espagne, en Grèce ou alors en Grande Bretagne, les salariés se sont mobilisés. »

« En France, le gouvernement, dans la loi de novembre 2010, a prévu un grand débat national, en 2013, pour une réforme systémique. C'est-à-dire pour un passage à un régime par points ou à comptes notionnels. Au-delà du fait qu'elle porterait un coup à l'aspect redistributif, c'est-à-dire solidaire de notre système, elle aurait de nouvelles conséquences néfastes pour tous les salariés, jeunes, précaires et pour les femmes. Cette réforme, comme l'a indiqué le COR, ne règlerait en rien la question du financement. »

« Mais pourquoi les formidables gains de productivité engrangés par le travail ne serviraient-ils qu'aux employeurs ? »

Bernard Thibault – Secrétaire général de la CGT

« Quand on fait le choix de bouleverser les règles sur un aspect aussi essentiel du contrat social comme les droits à la retraite et qu'on le fait dans de telles conditions, il ne faut pas être surpris des conséquences qui en résultent sur la popularité de l'exécutif. »

« Nous le disons en toute amitié aux partis de gauche, à leurs élus, à leurs candidats, entendez cette aspiration à rétablir la justice sociale. Ecoutez la rancœur de ceux qui produisent les richesses de ce pays et qui ont été brocardés, et parfois humiliés ces dernières années. Ayez de la force de caractère et de l'ambition pour que les choses changent réellement dans les entreprises. »

« Quand on parle de retraite, on doit parler aussi d'emploi, de conditions de travail et du travail lui-même, de salaires ; on doit parler de la répartition de la richesse créée, de la place faite aux travailleurs dans une société. Quand on parle retraite, on parle de solidarité entre les générations et de l'avenir de notre jeunesse. Quand on parle de retraite, on parle d'un choix de société. »

« Toutes les réformes que nous avons eu à combattre ont cherché à accréditer l'idée que les retraites, donc les retraités, étaient d'abord un fardeau pour la société dont il fallait réduire le coût. »

« La retraite, c'est une nouvelle phase de la vie où de nouveaux projets peuvent se construire. La place des retraités est d'un apport considérable pour la société, et ce dans de multiples domaines. Dans le monde associatif, culturel et sportif, dans la vie politique, dans l'activité syndicale et dans bien d'autres domaines leurs contributions sont importantes. »

« C'est cette réalité que veulent ignorer tous ceux qui n'envisagent la retraite que comme un coût, tout comme le travail d'ailleurs. Il n'y a aucune raison de considérer que toute augmentation de la durée de la vie doit entraîner mécaniquement une augmentation de la durée d'activité. »

« Le véritable cancer ce ne sont pas les bénéficiaires d'allocations sociales, ce ne sont pas les retraités trop nombreux, c'est le chômage et la précarité des emplois au nom du profit. Le véritable fléau, c'est de ne faire travailler que ceux qui ont entre 30 et 50 ans en exigeant d'eux toujours plus de productivité, toujours plus de flexibilité. Les exigences de rentabilité qui pèsent sur le travail conduisent à une dégradation des conditions de travail. C'est le travail lui-même qui est aujourd'hui malade. Pour l'embauche avant 30 ans : ce n'est pas l'heure ! Pour l'embauche après 50 ans : ce n'est plus l'heure. Chers camarades, il va falloir qu'on leur remette les pendules à l'heure ! »

« Il y a le défi de l'égalité. Nous y sommes tous particulièrement sensibles. A travail équivalent, deux salariés doivent avoir la même retraite, qu'ils soient du public ou du privé, qu'ils soient femme ou homme, qu'ils aient accompli leur carrière dans un grand groupe ou dans une PME. Contrairement à ce qui est martelé, même avec des modes de calcul différents, l'écart des retraites entre salariés du public et salariés du privé, à structure de qualification égale, est aujourd'hui minime, qu'on le mesure dans l'absolu ou au travers du taux de remplacement du salaire par la retraite. »

« Contrairement à ce que l'on veut leur faire croire, les salariés ne sont pas condamnés à

subir les effets des décisions prises sans eux, voire contre eux.

Organisés et unis, ils peuvent avoir prise sur les événements. A cet égard, nous ne sous-estimons pas les changements susceptibles d'intervenir à l'occasion des échéances politiques. La longue expérience de la CGT nous enseigne aussi qu'en toutes circonstances, l'activité et l'action syndicale sont indispensables pour la défense des intérêts des salariés d'aujourd'hui et pour ceux de demain. Cette intervention appelle partout un renforcement des forces syndiquées à la CGT, une présence plus large dans les entreprises, dans les localités. »

Message d'Henri Sterdyniak – Economiste à l'OFCE

La réforme reporte l'âge de la retraite dans une situation ou déjà il y a beaucoup de chômeurs, ou déjà les jeunes ont du mal à trouver un emploi, ou déjà les personnes de plus de 58 ans ont du mal à se maintenir en emploi. Donc le résultat de la réforme, ça va être d'une part d'augmenter le nombre de chômeur, d'augmenter les difficultés des jeunes à trouver un emploi, et par ailleurs, pour un très grand nombre de retraités, cela va aboutir à une diminution importante du montant de la retraite, en particulier pour les femmes qui ne pourront liquider à taux plein qu'à 67 ans au lieu de 65 ans.

Pour pérenniser le système, d'abord il faut lui assurer des ressources. Il faut dire clairement que si nécessaire, on augmentera les cotisations sociales, en particulier les cotisations sociales patronales. Il faut dire que si nécessaire, on trouvera d'autres ressources en prélevant sur les revenus exorbitants du capital, puis il faut assurer aux jeunes générations que le système va perdurer, qu'ils auront effectivement une retraite, donc il faut des garanties sur le niveau du taux de remplacement.

Les grands témoins ont dit : (Extraits)

Sandra, cadre contractuelle de la Fonction publique territoriale : *« Les grands changements sociétaux ne se feront pas sans nous (les femmes), sans un combat commun aux hommes et aux femmes, du privé ou du public pour une société plus juste et égalitaire ».*

Claude, « recalculé de la retraite » à qui on avait suspendu la pension : *« Heureusement que j'étais un militant de longue date et qu'avec les camarades des unions locales, des unions départementales, de la Confédération, de la région Aquitaine, on a mis en place partout des manifestations ».*

Julien, secrétaire général de l'union départementale CGT du Puy de Dôme : *« La CGT, pour les jeunes, exige une autre reconnaissance de la situation réelle des jeunes. Et dans nos propositions (…) nous portons la nécessité et l'urgence de la prise en compte des années d'études et de toutes les périodes de recherches d'emploi ».*

Didier, du Syndicat interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne : *« C'est bien le travail en milieux insalubre qui a déterminé la nécessité de créer le régime de retraite de l'insalubrité, et non comme le veut la réforme 2010 des retraites, le handicap et cela doit le rester ».*

Rose, infirmière : *« Aujourd'hui on nous reconnaît en catégorie A, mais en parallèle on nous fait le chantage sur le droit à la retraite. Pour pouvoir partir à 57 ans, on reste en B ».*

Sandra, téléopératrice dans un centre d'appel téléphonique : *« Quand je suis rentré dans ce centre d'appels, la première journée de formation, le formateur nous a tous dit : trois ans en centre d'appels, c'est le maximum que vous pourrez faire ! »*

Tony, Secrétaire général de la fédération des Ports et Docks : *« On a établi un accord qui a permis de définir toutes ces familles de pénibilité, tous ces critères, et bien évidemment il a fallu à partir de 2010, notamment, mettre en place le rapport de force, le combat nécessaire pour pouvoir aboutir sur cet accord que nous avons signé en avril 2011… »*

Bernadette, ouvrière de Lejaby : *« Nous voulons que la pénibilité du travail soit reconnue pour partir plus tôt. Il n'est pas normal qu'après des dizaines d'années de travail à la chaîne et en équipes, on ne puisse pas nous reconnaître ce droit ».*

Messages de syndicalistes européens à l'adresse des participants du meeting

(Extraits)

Anne Delemmene - FGTB - Belgique

« En Belgique il faut savoir qu'il y a une grande hypocrisie en ce qui concerne la réforme des pensions parce que ils ne touchent pas à l'âge des pensions mais ils touchent aux conditions des carrières ce qui fait qu'évidemment le report de l'accès à l'âge de la pension est inévitable, et c'est un drame pour certains travailleurs, mais pour les femmes en particulier qui vont être particulièrement touchées ».

« … de 2000 à 2009, en Belgique les entreprises ont augmenté de septante cinq pour cent leurs bénéfices. Et en ce qui concerne les dividendes qu'ils ont donnés aux actionnaires, et bien là, cela a été multiplié par trois. Donc, quand on nous dit qu'il n'y a pas d'argent pour payer les pensions c'est faux, c'est tout simplement une question de choix de société. Il n'y a pas de fatalité. En tous cas, nous allons continuer le combat dans ce domaine. »

Bogan Iuliu Hossu - Alfa Cartel - Roumanie

«Nous avons réalisé (deux) manifestations, et nous avons compté (dans la nuit) entre 60 000 et jusqu'à 70 000 personnes pour le droit des retraités…»

Annelie Buntenbach – DGB -Allemagne

« En 2007, le gouvernement a décidé d'introduire la retraite à 65 ans. À partir de 2012, l'âge légal de départ à la retraite augmente progressivement de 65 à 67 ans. Cette mesure, chers camarades, reste et demeure injuste. De très nombreux employés ne vont pas pouvoir travailler aussi longtemps à cause de leur état de santé ou à cause du chômage. Mais celui qui prend sa retraite avant d'atteindre l'âge légal prévu est affecté par les décotes, pour le reste de sa vie. Et les conditions pour les travailleurs âgés sur le marché du travail restent mauvaises. »

«Depuis longtemps, la Chancelière Angela Merkel exerce de la pression sur d'autres pays européens pour qu'ils suivent le modèle allemand en politique de retraite. Elle justifie cela avec la nécessité des budgets publics, d'économiser de l'argent. Mais un âge légal de départ à la retraite plus élevé n'est pas une solution miracle. En réalité il s'agit de décharger les employeurs. Leur part de la cotisation à l'assurance de retraite a été plafonnée jusqu'à 2030 par la loi. »

«Nous, les syndicats allemands, nous nous sommes opposés fermement à la diminution des retraites et à la retraite à 67 ans. Nous allons y tenir et nous savons que la grande majorité de la population allemande nous soutient. Récemment nous avons pu démontrer qu'environ 80 % des Allemands préféreraient payer des cotisations plus élevées si cela leur épargnait la retraite à 67 ans. Ce résultat me donne du courage, nous allons continuer à nous battre pour une retraite qui permet de bien vivre et nous allons faire ça ensemble : les syndicats en Allemagne, en France et les syndicats en Europe. »

Fernando Marques – CGTP - Portugal

« … les gouvernements de droite veulent créer un plafond contributif pour limiter (pour nous) les retraites dans l'avenir et promouvoir les intérêts des secteurs financiers. »

Kay Carberry – TUC – Grande Bretagne

«Actuellement notre gouvernement cherche à faire payer aux travailleurs les conséquences d'une crise dont ils ne sont pas responsables. On a des problèmes sévères dans le domaine du régime de retraite du secteur public.

Le gouvernement veut que les agents du secteur public travaillent plus longtemps et qu'ils cotisent d'avantage au fond de pension tout en recevant moins au moment de la retraite. »

« En même temps, les travailleurs du secteur privé ont déjà subi des diminutions de leur retraite, tandis que les rémunérations des patrons sont montées en flèche. »

«Le 30 novembre dernier, les syndicats au Royaume-Uni ont dû recourir à la grève, plus d'un million d'agents publics ont démontré au gouvernement leurs préoccupations quant à leur futur. Nous exigeons la fin de l'austérité, des salaires de misère et des inégalités. Nous continuerons aussi à nous battre avec le soutien de nos camarades au sein et au niveau des syndicats européens pour un meilleur futur pour tous. »

Susanna Camusso – CGIL - Italie

« Le 12 décembre 2011, la CGIL, la CISLet l'Ul ont appelé à une journée de grève générale pour contester le projet de réforme des retraites du gouvernent italien.

La contestation porte principalement sur deux aspects :

- *sur le fait que les retraites ne soient pas considérées comme un élément de bien-être social, mais seulement comme un produit d'assurance, sans lien avec la crise et les difficultés existantes ;*
- *le second aspect c'est que, pour le gouvernement, travailler quarante ans n'est pas suffisant pour acquérir le droit à une pension digne.*

C'est pour ces raisons que nous continuons et continuerons cette mobilisation. Nous demandons une modification de la réforme du gouvernement parce que nous continuons à penser qu'on ne peut pas résoudre la crise sans mettre le travail et ses conditions au centre du débat dans tous les pays. »

Conception - réalisation : La CGT - espace Revendicatif - Activité Retraite I Maquette : espace Communication - mtg © 23/03/12 I NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE